

# RÉHABILITATION

Résidence Les Merlets  
Verberie

Picardie Habitat 

Groupe ActionLogement



**M. le Maire**  
*Michel Arnould*

**M. Kévin RENAUX**  
*Responsable du Patrimoine*  
*Picardie Habitat*

# L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE ET DU CONFORT DES LOGEMENTS COMME PRIORITÉS



# L'équipe chantier

MAÎTRISE D'OUVRAGE

**Picardie Habitat** 

Groupe ActionLogement

MAÎTRISE D'OEUVRE ET ARCHITECTE

**archétude**

BET

**ALTE REA**   
RAISONNER POUR BÂTIR

BUREAU DE CONTRÔLE



SOCOTEC

COORDINATEUR SPS



ACRUX Conseils

LOT 01  
ENVELOPPE  
& PARTIES COMMUNES

**SITMAM**  
ENTREPRISE GENERALE

SITMAM

LOT 02  
CHAUFFAGE - VENTILATION  
PLOMBERIE - FAÏENCE ET SOLS SOUPLES

**CP SERVICES**  
CHAUFFAGE

CP SERVICES

LOT 03  
ÉLECTRICITÉ  
COURANTS FORTS  
COURANTS FAIBLES



TELECOISE

# Montant de l'opération

**COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION : 2 535 717 €**

Subvention du FEDER : 450 512€

Subvention du Conseil départemental de l'Oise : 400 000€

Prêt Action Logement : 240 000€



# UNE RÉNOVATION ECO PERFORMANTE

Le projet fait  
l'objet d'une  
certification  
NF HABITAT  
BBC EFFINERGIE

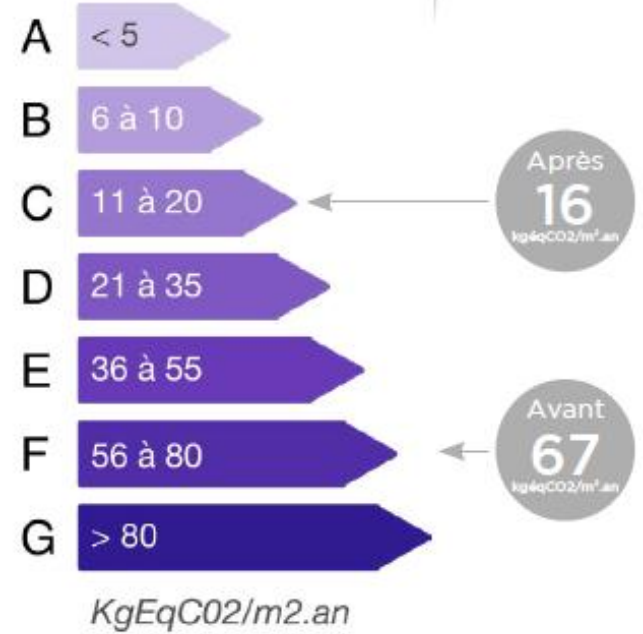
Bilan Energetique  
Valeurs en kwhEP/m<sup>2</sup> de Shon



Après  
**82**  
kwhEP/m<sup>2</sup>.an

Avant  
**293**  
kwhEP/m<sup>2</sup>.an

Bilan CO2 en kg/m<sup>2</sup>.an



Bilan CO2 en kg/m<sup>2</sup>.an

# Conséquences

Economie des charges collectives  
Economie sur les factures d'énergies



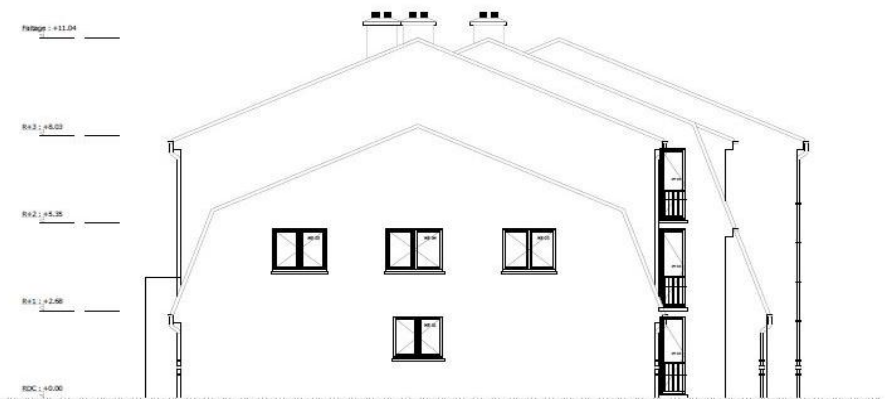
# Pas d'augmentation du loyer

M. Antoine Lagarde  
*Maître d'œuvre - Architecte*

archétude



BAT 1 - Façade Nord-Ouest



BAT 1 - Pignon Sud-Ouest



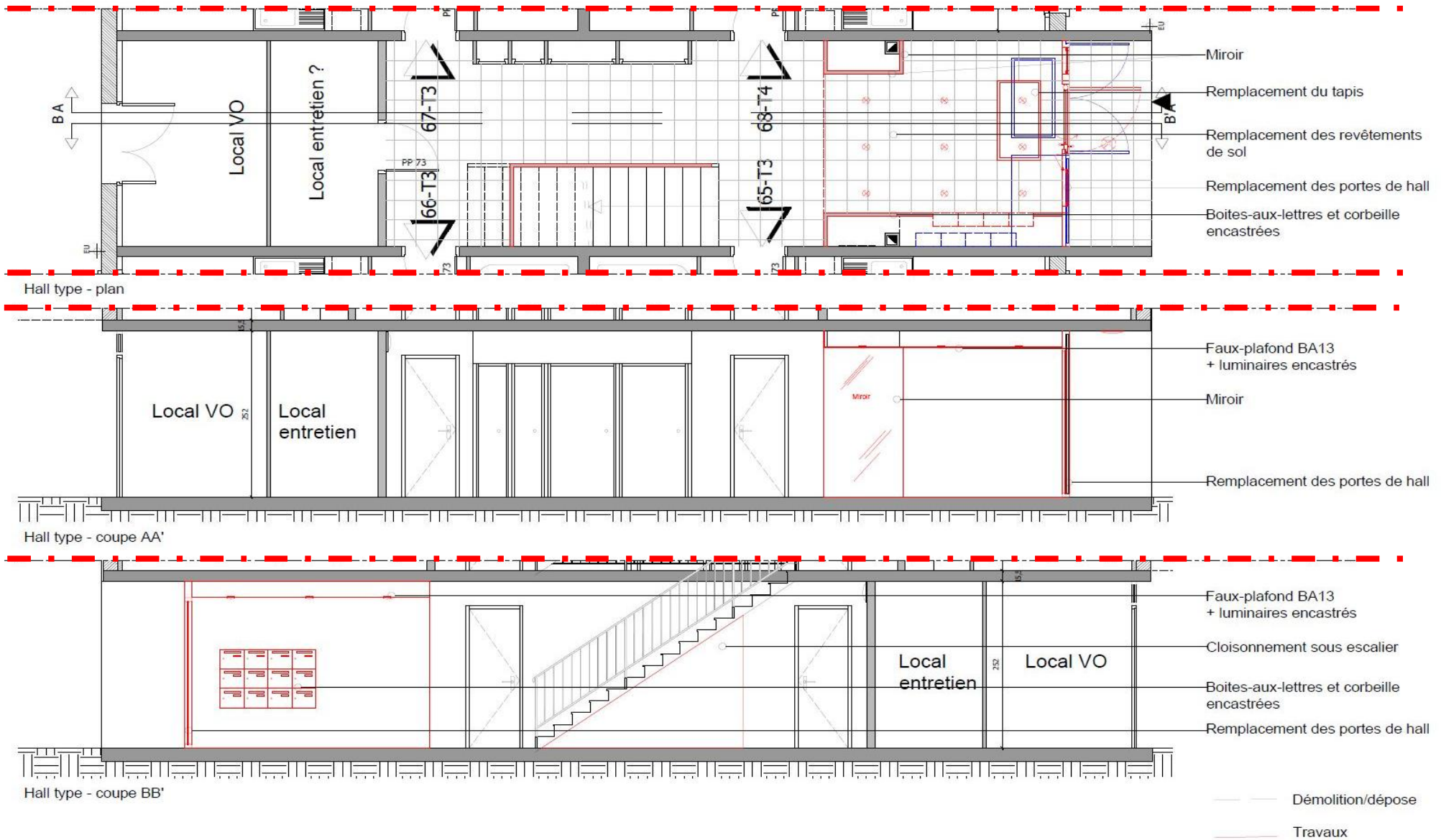


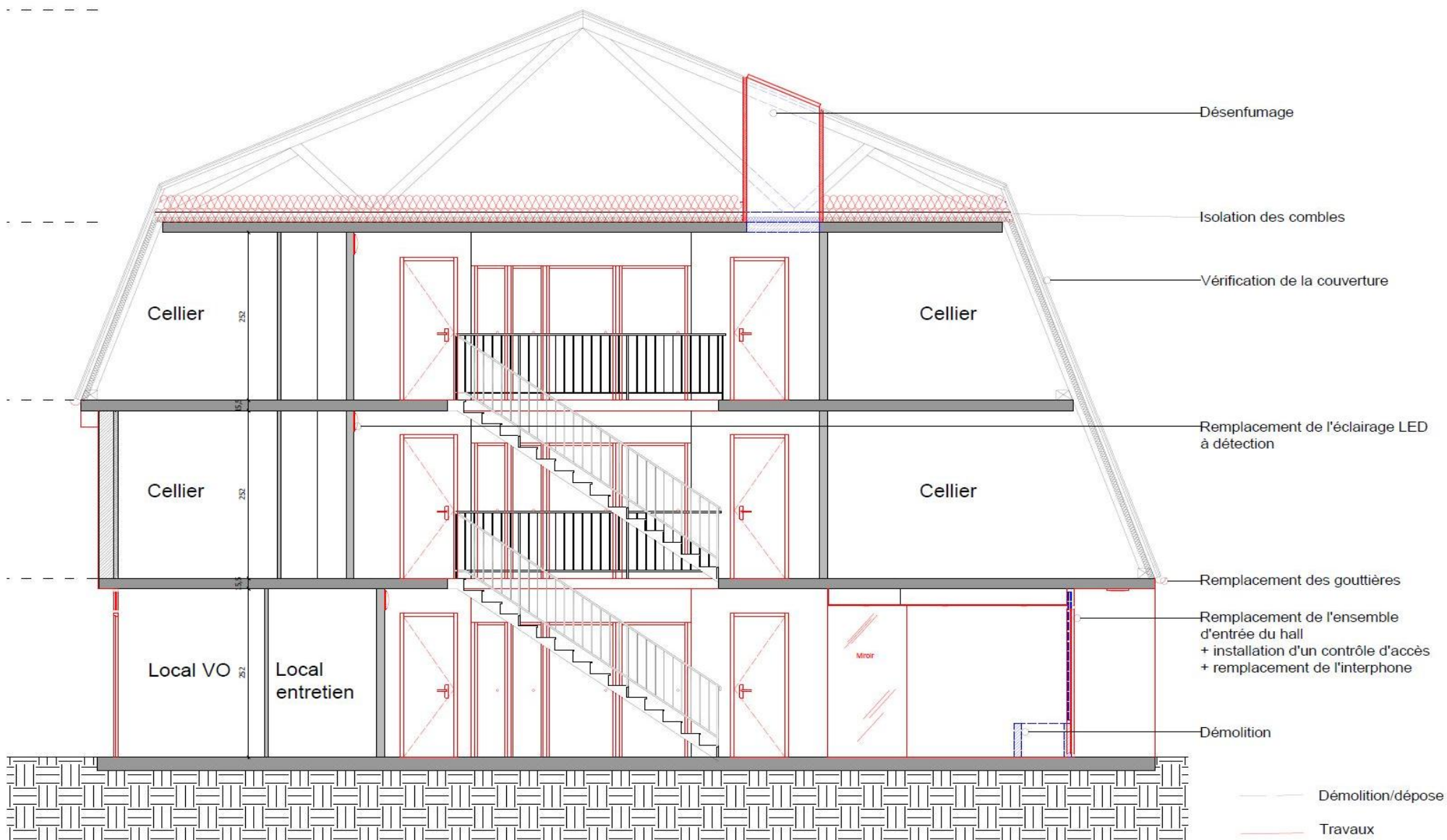
Existant

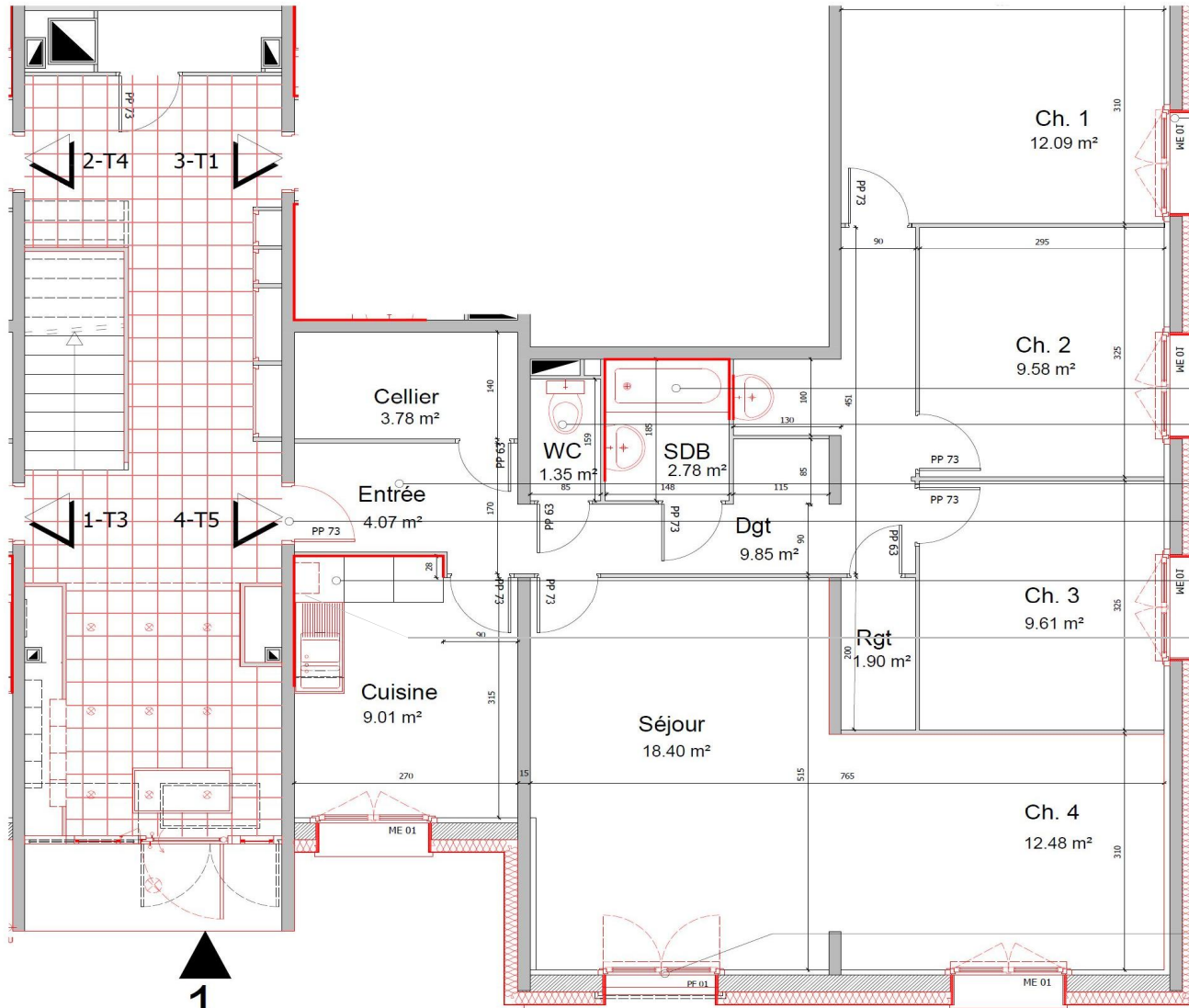
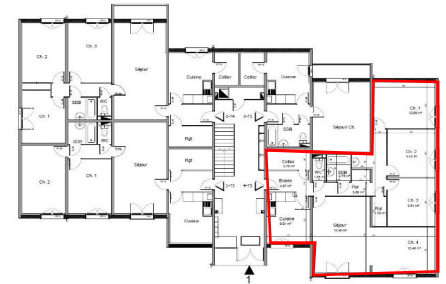


Projet









Remplacement menuiseries extérieures bois simple vitrage par des menuiseries PVC double vitrage + remplacement des occultations

Remplacement baignoire + faïence  
Remplacement WC

Réfection des installations électriques

Remplacement porte palière

Remplacement évier + faïence

Remplacement chaudière

Remplacement des gardes-corps — Démolition/dépose  
Travaux



# PLANNING DES TRAVAUX



En raison de la législation concernant la protection des hirondelles, les travaux extérieurs prévus en mars pourraient être décalés.

Les travaux intérieurs débuteront courant mars 2018 et débuteront en phase 1 (bâtiments 1 & 3)



# PLANNING PRÉVISIONNEL PAR LOGEMENT

## TELECOISE

**JOUR 1**

*Remplacement électricité*

## CP SERVICES

**JOUR 1 à JOUR 5**

- *Dépose et pose de nouveaux sanitaires*
- *Faïence*
- *Remplacement de la chaudière et de tous les radiateurs*
- *Pose de la nouvelle ventilation*
- *Pose des sols souples (pièces humides)*

## SITMAM

**JOUR 1 à JOUR 2**

- Remplacement des fenêtres
- Remplacement des portes palières



- *Isolation thermique par l'extérieur*
- *Révision et démaussage des couvertures*
- *Isolation des combles*
- *Ravalement des façades*
- *Mise en place d'antennes (TV)*



- *Remplacement des portes palières et portes de hall*
- *Peinture des parties communes*
- *Remplacement des sols*
- *Remplacement des boîtes aux lettres*
- *Remplacement de l'éclairage*
- *Contrôle d'accès avec visiophonie.*



- *Remplacement des chaudières et des radiateurs avec thermostat d'ambiance.*
- *Remplacement des ventilations*
- *Mise aux normes de l'électricité*
- *Remplacement des équipements sanitaires et réfection des faïences.*
- *Remplacement des revêtements de sol dans les salles de bains et WC.*
- *Remplacement des menuiseries extérieures et occultations*

# Faciliter le travail des équipes

- Dégager les accès et débarrasser vos balcons et bordures de fenêtres de vos plantes, paraboles, matériel et tout autre objet.
- Ne pas stationner le long des échafaudages et des zones de stockage.



# Préparer son logement

- Retirer vos tringles à rideaux
- Laisser l'espace d'un mètre autour des ouvertures
- Libérer un maximum de place le long des murs pour faciliter le passage des canalisations (décaler les meubles des murs).
- Débarrasser la salle de bains (linge, petits meubles, produits ...).
- Retirer les éléments de cuisines aménagées au niveau des éviers et chaudières.
- Rassembler les meubles au centre des pièces.
- Retirer les luminaires et lustres.
- Retirer les éléments bas de cuisines aménagées

⇒ Lors de l'état des lieux : préciser toute particularité importante aux entreprises

⇒ Lors de la signature du quitus : indiquer toute remarque et soucis éventuels rencontrés par le locataire durant les travaux.

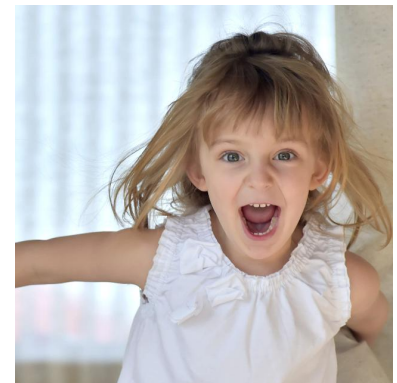


# Sécurité

- Évitez la présence des enfants sur la zone de travail.
- Il est strictement interdit d'accéder aux échafaudages. Sensibilisez vos enfants aux dangers qu'ils encourent.
- La présence d'un animal domestique dans votre logement devra nous être signalée lors de l'état des lieux afin de mettre en place quelques modalités pour permettre nos interventions.
- Pensez à mettre en sûreté vos objets précieux pour lesquels aucune r pourra être prise en compte



**RESTEZ VIGILANTS,  
INFORMEZ VOS  
ENFANTS POUR  
GARANTIR LEUR  
SÉCURITÉ**



# Organisation

- État des lieux avant travaux
- Prise de rendez vous pour les travaux
  - Ce rendez-vous sera organisé lors de l'état des lieux du logement.
- Déroulement des travaux
  - SITMAM: Façade / menuiseries extérieures
  - CPSEVICES: Plomberie / chauffages / sanitaires
  - TELECOISE: Electricité
- Quitus

# Contact Picardie Habitat



**03 44 921 921**

Pour tout problème, le CRC est à votre disposition.

Pensez à donner votre adresse mail, cela facilitera la communication sur le chantier.

# Questions/Réponses

Merci de votre attention et de votre participation